

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 Décembre 2017

Référence
2017-92

Objet de la délibération
Projet d'animation Petites Cités de Caractère 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
34	19	19

Date de la convocation
05/12/2017

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2017 et le 11 Décembre à 18 heures 30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du Syndicat Mixte à Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

PRESENTS : Jacky BOICHOT, Patrice CLOSS, Didier COGNON, Dominique COMBRAY, Claude COSSON, Gilles DESNOUVEAUX, Franck DUHOUX, Jacky GILLET, Gilles GODARD, Christine GUILLEMY, Bernard GUY, Laurent MARRAS, Véronique NICKELS, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Amélie ROBERT, Jean-Yves ROY, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

PROCURATIONS : pas de procuration

EXCUSES : Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Stéphane EMERAUX, Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, Marie-France JOFFROY, Marie- Claude LAVOCAT, Anne-Marie NEDELEC, Nicolas LACROIX, Christophe LIMAUX, Denis MAILLOT, Bernadette RETOURNARD, Yvette ROSSIGNEUX, Patrick VIARD, Mariette VOILLOT.

A été nommé secrétaire : Jean-Yves ROY

Projet d'animation Petites Cités de Caractère 2018

VU les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

CONSIDERANT l'alinéa 4 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que l'une des missions du Pays de Chaumont est « d'animer et promouvoir des marques territoriales de type « Petites Cités de Caractère » ou « Bistrots de Pays »

CONSIDERANT que le projet d'animation 2018 consistera à mettre en valeur le patrimoine des Petites Cités de Caractère (PCC) en remettant en lumière(s), pour la 2^{ème} année consécutive, les marchés de soirées, en lançant la Fête de la Gastronomie et en éditant un guide 2018 des animations dans les PCC.

SUR PROPOSITION du Président, de solliciter la subvention conformément au plan de financement ci-dessous :

Dépenses	HT	Recettes	
Animations	15 832,00 €	Région (16%)	3 200,00 €
Communication	4 166,00 €	Europe (64%)	12 798,40 €
		Autofinancement (20%)	3 999,60 €
TOTAL	19 998,00 €		19 998,00 €

ET APRES en avoir délibéré,

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0)

- 1° D'approuver le projet et le plan de financement
- 2° D'autoriser le Président à solliciter les subventions

Fait et délibéré à Chaumont, les jours, mois et an susdits.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*

Reçu à la Préfecture
de la Haute-Marne

18 JAN. 2018